



Centenaire de la guerre 14/18

Le travail de mémoire locale s'élabore...

Détails page 9



Environnement

Cléguérec veut préserver son cadre de vie.

Pages 10 et 11



Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP)

Portes ouvertes pour les familles cléguérecises.

Détails page 12

Bulletin d'informations de la commune de Cléguérec

KLEG' INFOS

Mai 2015



L'école publique de Cléguérec sera inaugurée après rénovation et extension le samedi 6 Juin 2015.



Assec du Lac de Guerlédan : informations pratiques et cartes détaillées en pages centrales de ce bulletin.



L'été cléguérecis sera une nouvelle fois rythmé par de nombreuses animations touristiques et culturelles.



Les travaux en vue de la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire ont débuté.

« Chers amis, les beaux jours arrivent et avec eux des vacances attendues et bien méritées. L'été qui se profile annonce une saison porteuse de nombreuses animations et festivités qui se succéderont sur notre commune...

(la suite en page 3)

2015 : un été qui promet !

CALENDRIER

- 30/05** « JEU suis VERT, la fête du Jeu au Naturel »
Atelier « Jardiner autrement »
- 31/05** Pardon de la Trinité
- 02/06** Vernissage « L'Art dans les Chapelles »
- 07/06** Pardon de St Gildas
Concours de pêche
Compétition de tir à l'arc
- 12/06** Fête de la Musique - Concert Eglise
- 13/06** Fête de la Musique - Concerts Place Pobéguin
Tournoi International de Guerlédan
- 14/06** Tournoi International de Guerlédan
- 21/06** Kermesse - Ecole St Joseph
- 27/06** Spectacle de danse Modern Jazz
- 28/06** Kermesse - Ecole Publique
Pardon de St Jean
- 04/07** Comice Agricole et concours intercantonal
du cheval breton à Séglien
Randonnée Danserien Bro Klegereg
Repas des pompiers
- 05/07** Endurance équestre
- 12/07** Pardon de la Madeleine
Fête du Point Rouge
- 13/07** Défilé au flambeaux et Feu d'Artifice en Fanfare
- 18/07** Soirée Concerts / Crêpes (MCC)
- 25/07** Pardon de Sainte-Anne de Boduic
- 26/07** Pardon de Sainte-Anne de Boduic
- 01/08** Fêtes locales
- 02/08** Fêtes locales
- 04/08** Concert « Duo d'Ours »
- 29/08** Concours de palets et Rallye Enfants à Locmaria
- 30/08** Pardon de Locmaria
- 05/09** Portes ouvertes Danserien Bro Klegereg
Repas des familles à l'EHPAD
- 06/09** Rando Marche et VTT
- 12/09** Concours régional de boules
- 12/09** Fest-Noz de la filière bilingue St Joseph
- 20/09** Repas des Classes 5
- 27/09** Bal du Club des Retraités

ÉTAT CIVIL

Décès

- 05/02** **BERRIGAUD Madeleine**, Marie, Joseph
(née Jan) 13, rue du Stade
- 06/02** **HERVIO Francine**
(née Le mouël) 2, rue du Paradis
- 08/02** **GUYMARD Bernadette**, Marie, Josèphe
(née Hervo) Rue Monseigneur Jan
- 08/02** **LE POTTIER Elia**, Joséphine
(née Henrio) 25, place Pobéguin
- 12/02** **LAMOURIC Maurice**, Jean, Pierre
Kercher
- 12/02** **LOUBIÈRE Françoise**
17, rue du Docteur Mayeux
- 19/02** **GUILLORY Odette**, Marie, Denise
(née Guillemin) 6, rue Théodore Huet
- 27/03** **CORREC Marie**, Françoise
(née Le Mouël) Sascouët
- 01/04** **LE CUNFF René**, Pierre, Marie
13, rue du Couvent
- 03/04** **AUDRAIN Simone**, Adrienne
(née Mongour) 38, rue du Stade
- 07/04** **LE MÉNEC Jean**, Daniel
Rue Monseigneur Jan
- 10/04** **LE DILLY Bernadette**, Agnès
Rue Monseigneur Jan
- 25/04** **LE BELLER Joseph**, Marcel, Marie
Linguergon
- 26/04** **POIATTI Attilio**
3, résidence Kerménaven

- 11/05** **PLENEL Francine**, Marie
(née Le Hellaye) 21, rue du Couvent

Naissances

- 26/01** **LE POULICHET Lukas**, Roger, Rémy
Locmaria
- 30/01** **DORÉ Carmen**
Le Boterff
- 03/02** **LE HINGRAT Raphaël**, Yoann
15, rue Deur Glas
- 18/02** **RÊTE Angéline**, Lilith, Annaïck
13, rue du Docteur Mayeux
- 10/03** **SAMSON Malo**, Albert
Kerbédic
- 11/03** **LE FRESNE Lilou**
6, rue Jean Marie Le Guellaut
- 15/03** **TENNIER Kaylia**, Leïla, Camille
Loin du Bruit
- 19/03** **LETOURNEAU Adèle**, Julia
22, rue Deur Glas
- 16/04** **COURDJIAN Clémence**, Angélique, Adalian
Locmaria Ecole
- 21/04** **LORIC Quentin**, Damien
Mangoero
- 30/04** **CAËR Eilyn**, Géraldine, Émilie
25, rue du Breuil
- 05/05** **FOSSARD Kaëlig**, Maxime
4, rue Monseigneur Jan
- 08/05** **ROUZO Alicia**, Clara
Lintever

... signe du dynamisme associatif et de la très grande diversité culturelle présente à Cléguérec.

Sans conteste, l'événement de cette saison 2015 sera l'assec du lac de Guerledan, dont les prémices ont déjà marqué ce début d'année.

L'examen technique complet du barrage qui sera réalisé - et qui n'avait pas été renouvelé depuis 1985 - impose en effet le vidage complet du lac, une opération de grande envergure qui attirera dans les mois à venir de nombreux visiteurs et vacanciers sur notre commune comme plus largement sur le Centre Bretagne.

L'engouement est déjà largement perceptible et notre commune va, au même titre que les communes voisines plus proches du lac, être l'objet d'un coup de projecteur exceptionnel. Les retombées économiques sur notre commerce local sont attendues et espérées.

Pour la sécurité de tous, des dispositions particulières seront mises en place - en collaboration avec les services de l'état - et modifieront nos habitudes au quotidien. La circulation sera réglementée, des parkings seront ciblés et en juillet et août des navettes en bus au départ de Cléguérec seront mises en place avec le concours de Pontivy Communauté et du Conseil Départemental, pour accéder directement aux plus beaux points de vue sur la vallée engloutie et bénéficier de visites guidées.

Je vous souhaite donc de profiter au mieux de ce bel été 2015 et des activités multiples et variées qu'il vous offrira sans aucun doute. »



« **Mignoned ker,** emañ an deizioù kaer é tonet ha, d'o heul, ar vakañsoù gortozet ha dellezet mat.

En hañv zo da zonet e vo paot mat a abadennoù hag a festoù an eil re àr-lerc'h ar re arall en hor c'humun, ar pezh a ziskouez begon ar c'hevredigezhioù hag al liesseurted sevenadurel bras a zo e Klegereg.

Hep arvar e vo goulloadur Lenn Gwerledan taol meur hañvad 2015. Komañsamant al labour-se en deus merket penn-kentañ ar blezad dija.

Evit gober un enselladenn deknikel glok ag ar stankell - ha ne oa ket bet graet a-c'houde 1985 - e vo rekis goulloñ al lenn penn-da-benn. Setu ur pikol oberiad a zedenno ur bochad gweladennerion ha vakañserion er

mizioù-mañ 'za, en hor c'humun evel e lec'hioù arall e Kreiz-Breizh.

Santout a reer emañ entanet an dud gant se dija hag un taol-brud espar e vo evit hor c'humun evel evit ar c'humunioù tostoc'h doc'h al lenn. Disoc'hoù ekonomikel zo gortozet hag engortozet gant kenwerzherion ar c'hornad.

Evit surentez an holl e vo kemeret diarbennoù a-ratozh- gant kenlabour servijoù ar Stad - hag a cheñcho hor boazioù àr ar pemdez. Reoliet e vo an dremeniri, savet e vo parklec'hioù hag e mizioù Gourhelen hag Eost e vo busoù, gant skoazell Kumuniezh Pondi hag ar C'huzul-departamant, evit monet rag-eeun a Klegereg d'al lec'hioù gwellañ evit gwelet ar stankenn a zo bet beuzet hag he gweladenniñ gant un heñchour.

Hetiñ a ran deoc'h bourriñ ag an hañvad brav-se e 2015, hag ag an obererezhioù niverus ha liesseurt a vo kinniget deoc'h sur a-walc'h. »

Réalisation du Bulletin : Mairie de Cléguérec

Directeur de Publication : Maire de Cléguérec

Ouverture au public de la Mairie

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Le Samedi de 09h30 à 12h00.

Ouverture au public du Centre Culturel

Médiathèque Mardi 09h30 - 13h00 / 16h45 - 18h00. Mercredi 09h30 - 18h00. Samedi 09h30 - 13h00.

Espace Jeux & Loisirs Mardi 10h00 - 12h00. Mercredi 10h00 - 12h30 et 14h00 - 17h00. Samedi 10h00 - 12h30.

Ouverture au public de la Déchetterie

Lundi et Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Un grand MERCI !



La municipalité et le CCAS remercient toutes les personnes qui ont participé à la collecte alimentaire du 21 mars dernier; ainsi que toute l'équipe de Carrefour Contact pour sa précieuse collaboration.

Cette opération a connu un réel succès et a confirmé une nouvelle fois la générosité des Cléguérecois.

Don de sang



Donner son sang,
c'est offrir la vie.

www.dondusang.net



Prochaine collecte au **Palais des Congrès de Pontivy** :
Jeudi 28 mai de 14h30 à 18h30
Vendredi 29 mai de 10h à 13h et de 14h30 à 18h30
Samedi 30 mai de 8h30 à 12h30.

ZOOM SUR... LE SADI

Présent sur huit communes (Cléguérec, Kergrist, Saint-Aignan, Neulliac, Séglien, Sainte-Brigitte, Silfiac, Malguénac) le Service d'Aide à Domicile intercommunal (SADI) s'adresse aux personnes âgées, en retour d'hospitalisation, en situation de handicap, vulnérables...

C'est un service adapté à vos besoins pour vous accompagner dans vos activités quotidiennes : entretien de votre logement, aide aux courses, aux déplacements, aux repas, à la toilette, au lever et au coucher...

Le SADI compte 9 auxiliaires de vie, 20 aides à domicile et 3 assistants de vie aux familles et intervient sept jours sur sept, même les jours fériés.

Une prise en charge des prestations est possible par

Aide à la Complémentaire Santé



Estimez vos droits à une aide
complémentaire santé



Faute de ressources suffisantes, vous n'avez pas de complémentaire santé ou vous rencontrez des difficultés à payer votre cotisation ?

Une aide existe : il s'agit de l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS). Son montant annuel varie de 100 à 550€ et en tant que bénéficiaire, vous pouvez aussi obtenir des réductions de prix sur le gaz ou l'électricité.

Si vos revenus mensuels ne dépassent pas 973€ pour 1 personne / 1 459 € pour 2 / 1 751 € pour 3 / 2 042 € pour 4 / 2 431 € pour 5 puis 389,03 € par personne supplémentaire, n'hésitez pas à interroger votre mutuelle ou votre Caisse primaire d'assurance maladie au 36 46 ou sur <http://www.ameli.fr>

vos ressources, votre mutuelle, votre caisse de retraite, le Conseil Départemental du Morbihan (APA, Aide sociale...) et une déduction fiscale peut atteindre 50% du montant des prestations, selon vos ressources.

Les bureaux se situent à Cléguérec, au 28 Place Pobéguin (derrière l'église).

N'hésitez pas à contacter le SADI au 02 97 39 05 41 ou sur l'adresse : sadi.cleguerec@orange.fr.

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 09h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00.



Usage des voies d'accès au lac

Les **riverains** des voies d'accès au lac (voir carte au verso) peuvent circuler librement sur les routes qui mènent à leur domicile. En cas de contrôle, un justificatif de domicile leur sera demandé.

Les riverains peuvent emprunter les axes à sens unique dans les 2 sens, mais dans la mesure du possible, il est conseillé de respecter les sens de circulation indiqués sur la carte au verso.

Les **vacanciers**, clients des gîtes et chambres d'hôtes, seront invités à présenter leurs contrats de location en cas de contrôle.

Pour les **professionnels** non-riverains, les cartes professionnelles permettent de circuler librement. Ceux qui n'en possèdent pas sont invités à s'adresser à la mairie .

Recommandations

Par arrêté préfectoral, **l'accès au fond du Lac de Guerlédan est interdit sans guide**. Les personnes qui descendront au fond du Lac sans accompagnateur le feront à leurs risques et périls.

Quelles que soient les circonstances, le fond du Lac reste un endroit dangereux, restez très prudents !

Ayez le **geste éco-citoyen**, respectez les espaces naturels et agricoles en triant vos déchets. Utilisez les points de collecte mis à disposition sur les parkings et aux portes d'accès au lac.

Visites guidées

Des visites guidées, individuelles sans réservation ou en groupe sur réservation, sont proposées par les offices de tourisme.

Renseignements au 02 97 25 04 10 (Office de Tourisme de Pontivy Communauté).



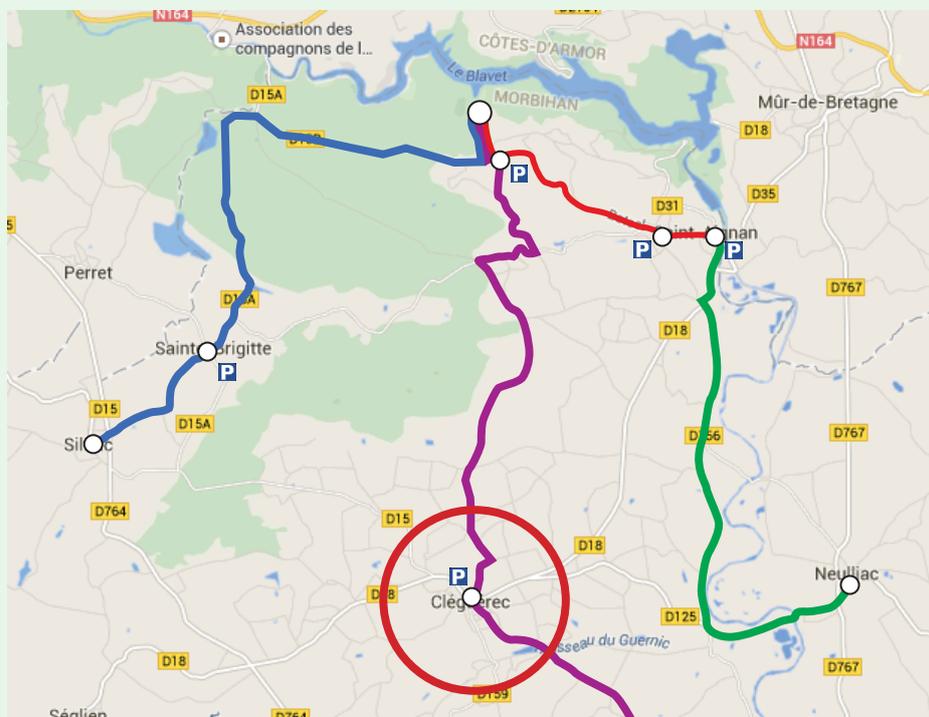
Portes d'accès au lac

Anse de Sordan (St Aignan) et Anse de Guerlédan (Rond point du Lac, Mûr-de-Bretagne) : Office de Tourisme de Pontivy Communauté (02 97 25 04 10)

Beau Rivage (Caurel) : Office de Tourisme du Pays Centre Bretagne (02 96 28 25 17).

Trégnanton (Saint Gelven) : Office de Tourisme du Kreiz Breizh (02 96 29 02 72).

NAVETTES EN BUS VERS LE LAC



Pontivy Communauté met en place un système de navettes (sur réservation), en correspondance avec les visites guidées proposées.

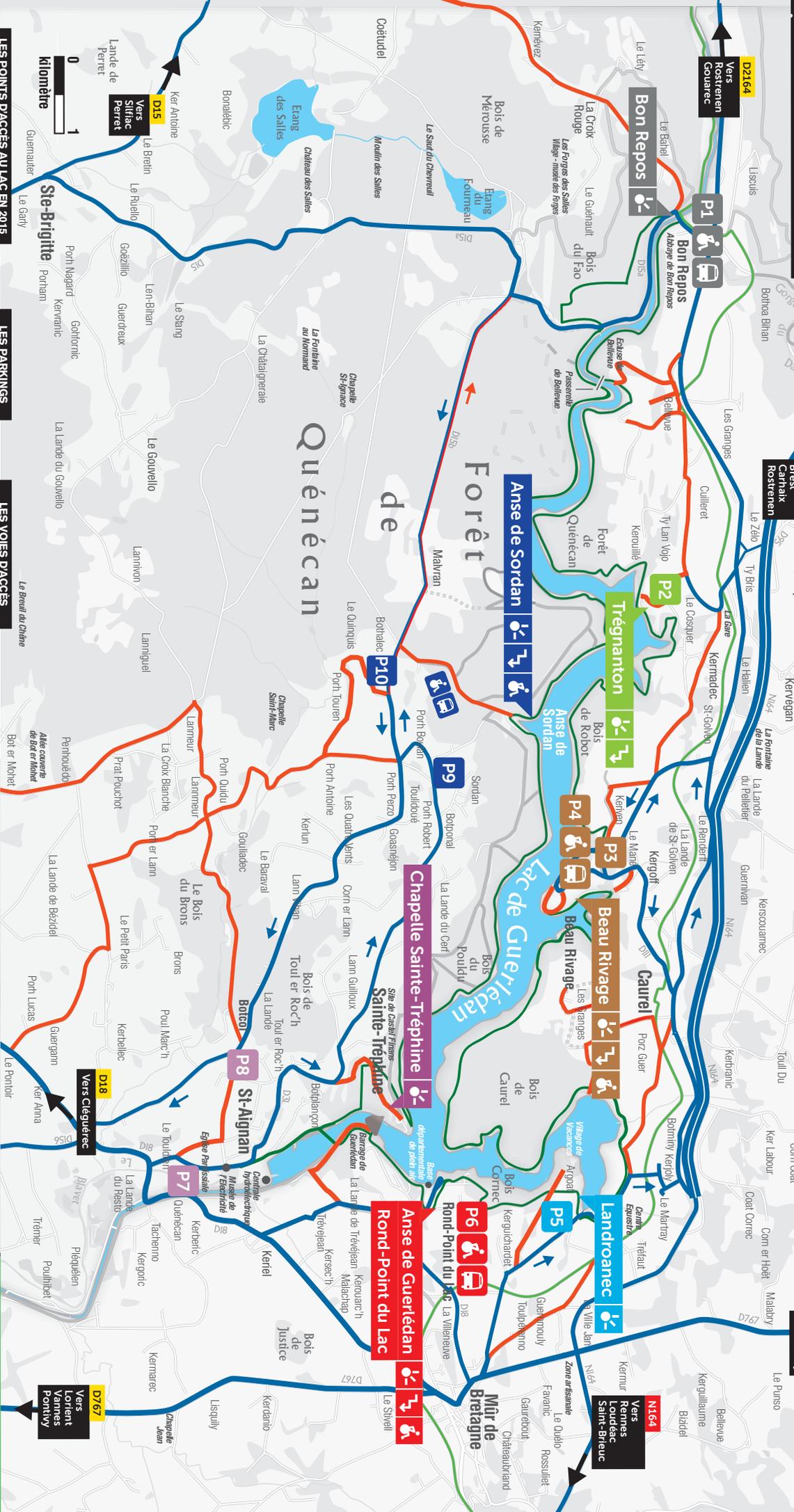
Des navettes au départ de Pontivy, Cléguérec, Silfiac, Neulliac et Saint Aignan permettront de rejoindre le lac à l'Anse de Sordan.

Tarif : 2€ pour un aller / retour

Renseignements et inscriptions à l'Office de Tourisme de Pontivy Communauté : 02 97 25 04 10.

Plus d'informations sur
www.lacdeguerledan.com

COMMENT ACCÉDER AU LAC ?



Landroanec

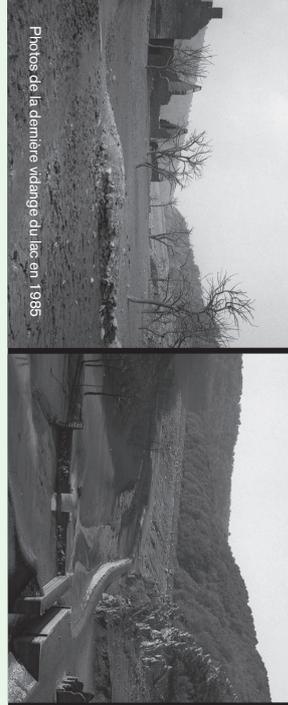
- Portes d'entrée
- Accès aux points de vue panoramiques
- Porte d'entrée de descente au fond du lac - Vaches guidées uniquement
- Accès Personnes à mobilité réduite

LES PARKINGS

- P2** Parkings
- P4** Parkings cars
- P4** Parkings Personnes à mobilité réduite

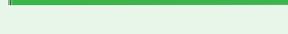
LES VOIES D'ACCÈS

- Voies d'accès aux parkings
- Circulation à sens unique
- Routes barrées et réservées exclusivement aux ayants droit
- Sentier du Tour du lac - GR 341
- ATTENTION ! CERTAINS TRONÇONS SONT FERMÉS EN PÉRIODE DE CHASSE. SUIVRE LES DÉVIATIONS.
- Voie verte de Bretagne (V6)
- Accès piétons et vélos



Vous êtes sur un site naturel. Ayez le geste éco-citoyen !

Utilisez les points de collecte des déchets mis à disposition sur les parkings et aux portes d'accès au lac.



SOIRÉE SPÉCIALE :
« LE BARRAGE DE GUERLÉDAN »
VENDREDI 05 JUIN À 20H00
CENTRE CULTUREL



Photographie : Jean Lesoen - Le Télégramme

Echanges, projection de photographies et de documents d'époque, rencontre avec l'auteur **Gilles du Pontavice** à l'occasion de la sortie de son dernier livre : **Le barrage de Guerlédan** - Editions Coop Breizh -

FÊTE DU JEU... AU NATUREL !
SAMEDI 30 MAI - 10H00 - CENTRE CULTUREL



Pour la Fête mondiale du Jeu, nous vous proposons une matinée ludique, culturelle et ... naturelle !
10h00 : Spectacle - Contes de La Fabrik' à Sornettes
11h00 - 13h00 : Les grands & beaux jeux de Mad Eo Jeu

L'ART DANS LES CHAPELLES
DU 3 JUILLET AU 20 SEPTEMBRE 2015



Pour cette 24ème édition, la Chapelle de la Trinité accueillera l'artiste contemporain Ismaïl Barhri. Vernissage public le Mardi 2 Juin à 18h30.

FÊTE DE LA MUSIQUE
12 ET 13 JUIN - CONCERTS GRATUITS



DEFILÉ, FANFARE et FEU D'ARTIFICE
LUNDI 13 JUILLET - 21H00 - PLACE POBEGUIN



Défilé aux flambeaux et feu d'artifice accompagnés des notes endiablées de la fanfare *Menace d'éclaircie*.

SOIRÉE CONCERTS ET REPAS CRÊPES
SAMEDI 18 JUILLET - 19H00 - PLACE POBEGUIN

En concert gratuit : Les Trimarantes, une formation Jazz et le groupe Stuka. Buvette et crêpes sur place. Organisé par Musique à Corps et à Choeur.

CONCERT « DUO D'OURS »
MARDI 4 AOÛT - 18H00 - PATIO DE LA MAIRIE



Photographie : Eric Legret

On ne présente plus Soïg Sibéiril et Lors Jouin, duo de talent issu entre autres des célèbres Ours du Scorff !

Suivez l'actualité des animations proposées à Cléguérec sur www.cleguerec.fr !

Centenaire de la Guerre 1914 / 1918



La commission extra-municipale composée d'élus et de personnes intéressées par l'histoire locale a échangé avec M. Jean-Yves Le Moing au sujet de ses recherches sur la seconde guerre mondiale, de la méthode et des sources utilisées pour dresser un bilan des soldats cléguérocois décédés durant cette guerre.

La liste ainsi établie par M. Le Moing porte sur 220 noms, avec dates et lieux de naissance, âges et lieux du décès, régiments et grades...

Voici les propositions émises suite à cet échange :

- . Diffuser avant la prochaine commémoration du 11 novembre 2015, un bulletin municipal spécialement consacré à l'Histoire et au Patrimoine, avec la liste des soldats décédés, documents, lettres, photos ...

- . Lancer un appel, cet automne, aux habitants, aux familles des soldats, aux passionnés d'histoire, qui voudront bien apporter leurs témoignages sur ces soldats morts pendant la grande guerre.

- . Établir une carte géographique du front avec les dates et la localisation des lieux où ils sont tombés.

- . Continuer les recherches dans les archives de la mairie, archives départementales...

Ce travail de collectage d'informations sur la vie civile et militaire de ces soldats, servira de support à la publication à l'automne 2018 d'un ouvrage sur les soldats de Cléguérec, morts lors de la première guerre mondiale.

Cette commission est ouverte à tous et toujours prête à accueillir de nouvelles personnes.

TRAVAUX

Fin des travaux à l'école publique



Après un an et demi de travaux, l'extension et la rénovation de l'école publique s'achèvent et vous êtes cordialement invités à son inauguration le samedi 6 juin à 11h00.

Le montant des travaux, supervisés par le cabinet d'architecture Atrium d'Auray est de 1 160 249 € TTC, subventionné à hauteur de 41,45%.

Nous remercions enseignants, personnels de service et services techniques pour leur compréhension et leur aide pendant cette période qui a occasionné beaucoup de perturbations et une surcharge de travail.

Les parents d'élèves associés à l'équipe enseignante ont souhaité donner un nom à cette nouvelle structure qui s'appellera désormais ECOLE PUBLIQUE AR GWENNILI (École des Hirondelles).

A noter que cette rénovation a permis de réutiliser les 5 modules de type Algéco qui composaient la salle de sieste qui ont été transférés au Centre de Secours

pour créer une salle de formation fonctionnelle et un bureau d'une surface totale de 95m². Cette opération a été réalisée en totalité par les services techniques.

Maison médicale, c'est parti !

Après plusieurs années d'étude et de négociation, le chantier de la Maison de Santé Pluridisciplinaire a débuté. La phase de déconstruction de l'ancien site s'achève et s'ensuivront les travaux de réseaux, de voirie ainsi que la construction de la structure (maison médicale et pharmacie) prévue pour septembre.

La commune se dote ainsi d'un atout majeur pour lutter contre la désertification médicale, en facilitant l'installation de nouveaux professionnels de santé sur notre territoire.

Sur ce même site seront construites 7 maisonnettes à vocation locative, ce projet sera achevé à l'horizon 2017 et porté par « Lorient Habitat ».

Attention : déclaration préalable

Depuis l'application du PLU en mars 2014, tout projet de ravalement de façade, de création d'un mur, d'abattage d'arbres doit faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie. Le délai d'instruction est d'un mois.

Parterres participatifs



Le 14 avril, des enfants ont aidé à installer des plants sur les nouveaux parterres de l'école publique. Si cette journée était proposée en semaine pour avoir les conseils de Franck Rivet, responsable des espaces verts, d'autres journées seront proposées le samedi pour associer les citoyens à l'amélioration de leur cadre de vie.

Un arbre, un enfant



Le 14 février plusieurs familles sont venues planter un arbre pour la naissance de leur enfant en 2014. A Park Plijadur, un nouvel espace de verger a été créé près du lotissement du Clandy. Une vingtaine de porte-greffes ont été installés.

Le 28 mars, la moitié des porte-greffes a été greffée en pommiers lors d'une matinée de démonstration de greffage « à l'anglaise ». L'autre moitié sera greffée l'an prochain en poiriers. Merci à nos greffeurs cléguérecois bénévoles !

Faune sauvage

Les déclarations de dégâts causés par les animaux, faites par les particuliers, les agriculteurs et les forestiers, aident à constituer sur plusieurs années un indicateur de la présence des espèces, permettant d'apprécier la situation de la faune locale.

N'hésitez pas, en cas de dégâts, à remplir l'imprimé disponible en Mairie ou sur le site de la DDTM, pour aider à la classification des espèces et rendre les interventions possibles si la conjoncture les justifie.

Destruction des chardons

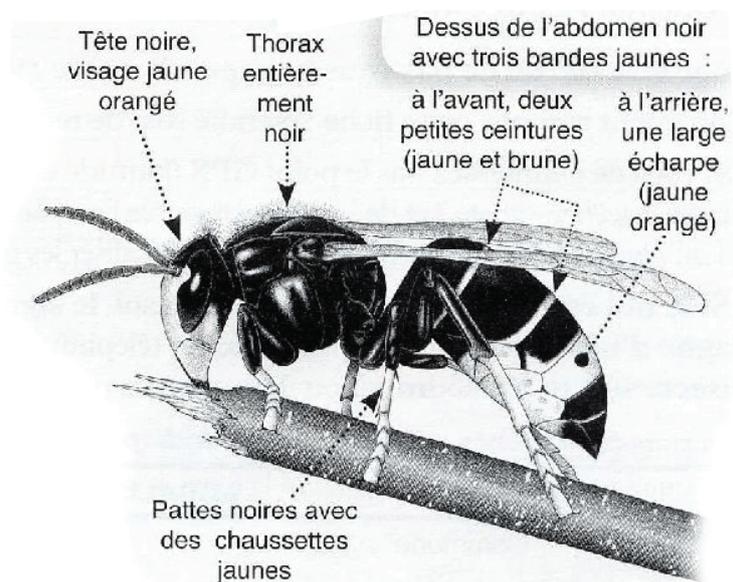
Les propriétaires et usagers doivent détruire les chardons des champs (*Cirsium Arvense*) dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou qu'ils

exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage. Un dossier sur la lutte biologique contre les chardons et le rumex est consultable sur le site www.cleguerec.fr

Prendre soin des cours d'eau

« Comprendre l'intérêt piscicole des cours d'eau » : Tel était le but de la formation dispensée le 24 mars par l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques aux agents communaux, pour détailler les bonnes pratiques d'entretien des fossés classés cours d'eau. C'est à Poulhalec, où une haie bocagère a été plantée le long du cours d'eau, que s'est déroulée la formation.

Frelons asiatiques



Si vous pensez avoir trouvé un nid, contactez la Mairie sans attendre. Le référent local passera pour identifier l'espèce, prendre des renseignements et contacter un service de destruction agréé. La commune avance le coût de l'intervention, prise en charge par le Conseil Départemental et Pontivy Communauté, sous certaines conditions.

Que faire des déchets verts ?

Le brûlage est interdit sauf dérogation exceptionnelle et une contravention de 450€ peut s'appliquer à un particulier. 50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 9 800 km parcourus par une voiture diesel en ville ou 37 900 km pour une voiture essence (source Lig'air).

Alors que faire des déchets verts ? Composter, broyer, envoyer en déchetterie, s'adresser aux entreprises de la filière bois ou aux paysagistes, ou attendre le prochain passage du broyeur communal, cet automne (renseignements en Mairie).

se trouvent les stations de pompage, ce qui est le cas de Cléguérec.

Traitements, attention !

Un gramme de matière active pollue 10 km de fossés. Il est donc interdit de traiter à moins de 5m des cours et plans d'eau, à moins de 1m des fossés, collecteurs d'eaux pluviales, puits, forages, ou sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout. Par ailleurs, les pesticides sont à éviter sur les surfaces imperméables et les endroits en pente. La police de l'eau prévoit de contrôler en 2015 les communes où

Vers le « Zéro Phyto »

La commune est bien engagée dans la mesure, sauf pour le cimetière et le terrain des sports. La loi impose le *zéro phyto* pour les lieux publics en 2020. Un plan de gestion a été élaboré par la commission *Environnement* avec les services communaux concernés. Progression par zones, solutions alternatives, gestions différenciées, le projet avance.

« QUE FAIS-TU CASTOR ? »

Illustrations : Thumette Lamotte

- Je coupe les arbres pour faire ma hutte.

- Sais-tu que le Plan Local d'Urbanisme protège les arbres et qu'il faut une autorisation pour les couper ?

- Ah, bon ? Comment ça ?

- L'autorisation est à demander en Mairie puis sera étudiée par le service *Urbanisme* de la Communauté de Communes, selon des critères de sécurité, d'entretien ou de gestion de la ressource...

- Mais alors, je ne peux pas faire ce que je veux de mes arbres !

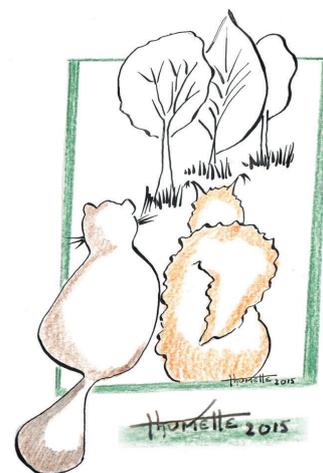
- Non, car *nos* arbres stockent le carbone,

jouent un rôle important dans le cycle de l'eau et le fonctionnement de notre écosystème, on ne peut pas les couper pour un oui ou pour un non !

- Mais... je suis bien d'accord ! Je vais tout de suite faire une demande pour ces arbres ! Dans combien de temps aurai-je une réponse ?

- Au moins trois semaines et si elle est positive, tu t'engageras à replanter autant de mètres linéaires que tu en as supprimés, là où tu voudras, avec les essences de ton choix.

- C'est bien normal, mes enfants en auront bien besoin eux aussi. Et puis... c'est tellement beau, les arbres...! »



LE SAVIEZ-VOUS ?

« Les paniers de Kleg »

Des producteurs du secteur proposent des paniers de produits biologiques et locaux : pain, légumes, fromages au lait de vache ou de chèvre, plats préparés, poulets, œufs, fruits, bières, jus de fruits et miel font partie de la gamme proposée.

Le dernier mardi du mois de 18h00 à 19h00, tous les producteurs sont présents au *Ty Korn*, place

Pobéguin, et font découvrir leurs produits aux consommateurs intéressés. Chacun peut alors passer commande pour une livraison les mardis du mois suivant.

Chaque consommateur prend ce qu'il veut, au producteur qu'il veut et pour les semaines qu'il veut.

Les producteurs des « Paniers de Kleg » réfléchissent déjà à un système de commandes par internet.

N'hésitez pas à leur rendre visite, cela n'engage à rien. Renseignements au 06 86 98 12 77.

Un début de mandat bien rempli !



Depuis leur élection en novembre, les enfants du Conseil Municipal ont retroussé leurs manches et se sont réunis plusieurs fois pour échanger et faire des propositions auprès des adultes référents, Christine Teffo, adjointe, Marie-France Euzenat, conseillère municipale et Joël Euzenat, bénévole.

Une de leur première action a été d'organiser la chasse aux œufs le 6 avril au terrain des sports, où ils ont accueilli les familles, avec plus de 150 enfants âgés de 3 à 12 ans !

Les œufs cachés avec bonheur et malice ont été redistribués équitablement à tous les participants à l'issue de la chasse et chaque participant a aussi reçu un ticket de manège, offert par l'UCAC.

La réflexion est déjà engagée pour ré-organiser en 2016 la chasse aux œufs dans un nouveau lieu.

Le 7 mars, ils ont rencontré l'adjoint aux affaires sociales, Xavier ROBIN, et Nanou AUDIC, animatrice à l'EHPAD de Cléguérec, pour envisager une collaboration visant à proposer aux résidents de cette structure des occasions d'ouverture sur le monde extérieur.

Il a été aussi question de rencontres avec les résidents du Foyer de vie des Ajoncs d'Or.

Pendant les vacances de printemps, Lou Ann, Léna et Corentin se sont rendus à l'EHPAD à l'occasion d'un loto. Répartis sur chacune des tables, les enfants ont aidé les résidents les plus dépendants à suivre le rythme imposé par le tirage des numéros. Ils se sont aussi essayés à la fonction d'animateur !

A la fin de l'animation, des résidents ont réclamé des cadeaux pour nos jeunes conseillers, preuve que le lien entre ces deux générations a bien opéré !

Sollicités par l'UCAC (Union des Commerçants et Artisans de Cléguérec), les jeunes élus ont également aidé à l'exposition et à la sélection des créations d'objets de Pâques, pendant la deuxième semaine des dernières vacances scolaires.

RETOUR SUR...

Portes Ouvertes des TAP

Depuis le mois de Septembre 2014, la Commune de Cléguérec a mis en application la Loi Peillon avec la mise en place de Temps d'Activités Périscolaires : les mardis et vendredis après-midi, des ateliers sont proposés aux enfants des 2 écoles de la commune, soit 228 enfants inscrits et répartis en 13 groupes.

Ils ont pu découvrir de nombreuses activités proposées en 19 ateliers différents, encadrés par des agents communaux ou des intervenants extérieurs spécialisés dans différents domaines.

De façon à rencontrer ces encadrants et à découvrir les activités proposées dans ce cadre, le service *Enfance Jeunesse* a mis en place une soirée *Portes Ouvertes* le Vendredi 10 avril à la Salle des Fêtes. Une grande majorité des intervenants a joué le jeu en exposant les œuvres et travaux de nos bambins.

De nombreuses familles (environ 150 personnes) ont pu échanger avec les intervenants et découvrir le contenu des ateliers au travers d'une rétrospective en vidéo des activités. La vidéo est visible sur le site de la commune www.cleguerec.fr.



En partenariat avec le Centre Culturel, un spectacle-concert familial intitulé « Du blues dans le Bayou », des Honey Men, est venu clôturer cette belle soirée.

